

Dénomination : A.A.A.C MONTALBAN Société
d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Audit Ales Assistance Conseil MONTALBAN

n° de gestion : 1998B80177

n° d'identification : 420 927 311

n° de dépôt : A2012/001741

Date du dépôt : 17/02/2012

Pièce : Procès-verbal du 06/02/2012



793405



793405

SAISI LE 17 FEV. 2012

A.A.A.C MONTALBAN
Société d'Expertise-comptable et de Commissariat aux Comptes
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 euros
Siège social : 7bis rue Antoine de Saint Exupéry
30100 ALES
RCS NIMES 420 927 311
oooOooo

COURRIER REÇU LE
13 FEV. 2012
GREFFE
Tribunal de Commerce de Nîmes

98 B 30177
1741

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE LA GERANCE
DU 06 FEVRIER 2012**

L'an deux mille douze,
Le six février,
Au siège social,

Le soussigné Joaquin MONTALBAN,

gérant de la société A.A.A.C MONTALBAN, Société d'Expertise-comptable et de Commissariat aux Comptes, société à responsabilité limitée au capital de 7 622 euros, divisé en 500 parts sociales, rappelle que :

- Aux termes du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 06 février 2012, la collectivité des associés a autorisé la gérance à effectuer le rachat des CINQUANTE (50) parts détenues par Monsieur Jacques ODINOT et à réduire en conséquence le capital social,
- Et constate que Monsieur Jacques ODINOT et la Société sont convenus définitivement du rachat de CINQUANTE (50) parts de 15,24 euros chacune, au prix total de SEIZE MILLE SEPT CENTS (16.700) euros payable comptant à l'issue du délai d'opposition, et ce sous réserve de l'absence de toute opposition émanant des créanciers sociaux.
- En conséquence, décide, sous la même réserve, l'annulation des parts rachetées et partant la réduction de 7 622 euros à 6.860,21 € euros du montant du capital social, ainsi que la modification corrélative des statuts.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Joaquin MONTALBAN

